Commune de Leuhan

Bulletin d'informations communales

N°28

Année 2022



Jeunesse
Un projet de Junior association



Historique :
une dalle de plusieurs milliers d'années découverte à Saint-Bélec

Édito

C'est avec grand plaisir que l'on va se retrouver en ce début d'année.

L'année 2022 se termine un peu moins perturbée que les précédentes au niveau sanitaire.

Les projets avancent sur la commune, avec le démarrage des travaux de l'espace polyvalent.

La jeunesse de Leuhan se prépare à de belles choses, puisqu'une junior association va voir le jour, en parallèle d'une rencontre avec les élus et la découverte du fonctionnement d'un conseil municipal.

Notre réseau d'eau va pour le mieux, entretenu et rénové depuis plusieurs années et ce, grâce au fonctionnement en régie communale, ce qui permet d'avoir des tarifs convenables.

Nous sommes aujourd'hui tous confrontés à l'augmentation du coût des matières premières et des énergies, c'est donc à chacun de faire des efforts pour diminuer son chauffage, éteindre les lumières dans les pièces inoccupées, économiser l'eau, éviter les déplacements inutiles... Et penser aussi à la transition énergétique.

Toute l'équipe municipale vous donne rendez-vous le 7 janvier à la salle polyvalente afin de se retrouver pour un moment de convivialité.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2023 et surtout une bonne santé.

Michel **LE ROUX**,
Maire

Sommaire

Espace polyvalent 3
Économies d'énergie 3
Tumulus de Saint-Bélec ... 4
La gestion de l'eau 5
Droits et travaux 6
École 7
APE 7
Vie associative 8
Société de pêche 8
Gâs de Leuhan 9
Le centre de secours 9
Rencontre jeunes / élus .. 10
L'année en images 11
État civil 11
Nouveaux arrivants 12
Calendrier des fêtes 12

Directeur de publication : **Michel Le Roux**
Imprimé à 500 exemplaires par :
Imprimerie Le Fur - Carhaix - 02 98 93 77 94
Photos : Alain Laurier - Christelle Henry
Patrick Queignec - © D. Gliksman, Inrap.

Services publics

Mairie

Ouverte au public
le lundi de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h

Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
(fermée le mercredi après-midi)

Le samedi de 10h30 à 12h
(permanence des élus)

Tél. 02 98 82 50 90
www.leuhan.fr

Agence postale

Ouverte au public
du lundi au vendredi
de 9h30 à 11h50

Le samedi de 10h30 à 11h50

Levée du courrier :
12h en semaine
12h le samedi

Tél. 02 98 82 50 04

École publique

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h45 à 12h
et de 13h30 à 16h15

Tél. 02 98 82 50 33

Cantine scolaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 12h à 13h

Tél. 02 98 82 50 88

Garderie périscolaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 7h30 à 8h35
et de 16h15 à 18h30

Tél. 02 98 82 50 33

Bibliothèque / Ludothèque

Le mercredi de 10h30 à 12h
Le jeudi de 18h30 à 19h30
Le samedi de 10h à 12h

Horaires des commerces

Supérette «Chez Mémé»

Ouvert tous les jours sauf le mercredi
et le dimanche après-midi.
de 9h à 13h et de 17h à 19h30.
Samedi et dimanche à partir de 9h30.

Paniers livrés sur commande : 06 29 82 02 81

Bar - Dépôt de pain «Ty Monig »

Ouvert tous les jours sauf le lundi
et le dimanche après-midi
de 8h30 à 13h et de 17h30 à 20h30

Pain uniquement le matin
sur réservation : 02 98 82 55 84



Espace polyvalent
Démarrage des travaux

À Leuhan, le projet d'espace polyvalent avance. Le cabinet d'architectes AUA-BT a été désigné maître d'œuvre.

Les premiers coups de pelles ont consisté en la déconstruction de l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers, de manière à laisser la place aux futurs équipements de l'espace polyvalent. Afin de se situer au bon niveau pour l'implantation de ces équipements, il fallait encore faire disparaître la dalle béton qui supportait les anciens bâtiments. C'est aujourd'hui chose faite, le chantier ayant mobilisé du matériel lourd de l'entreprise Sylvain Jaffré. La place est aujourd'hui nette pour l'étape suivante.

Le permis de construire du futur ensemble est déposé, en préalable à la recherche d'entreprises pour la réalisation des nouveaux bâtiments ; ceux-ci comprendront un préau couvert multi-activités ouvert sur un parvis/placette, une salle de motricité, un local sportif et un local jeunes (des réunions entre élus et jeunes se poursuivent d'ailleurs pour recueillir leurs attentes), ainsi que des sanitaires et un local entretien.



URBANISME

7 Demandes de permis de construire
10 Déclarations préalables
22 Certificats d'urbanisme

Électricité
Économies d'énergie

La réflexion quant à la rénovation de l'éclairage public ne date pas d'hier. En effet, les élus soucieux de faire des économies tant énergétiques que financières avaient déjà entamé dès décembre 2019 le remplacement des ampoules de la rue de la mairie par des ampoules LED bien moins énergivores.

Afin de faire face à une hausse sans précédent du prix de l'électricité, la commune a mis en place diverses mesures telles que :

- Modification des horaires de l'éclairage public à savoir : allumage le matin à 6 h 35 et extinction le soir à 21 h (22 h le samedi),
- Plus grande vigilance de consommation dans tous les bâtiments publics,
- Modification de l'amplitude d'allumage des décorations de Noël à savoir du mercredi 7 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023.

Services publics

Salle polyvalente

Réservation à la mairie au 02 98 82 50 90

Tél. 02 98 82 50 88
www.leuhan.fr

ADMR

Bureau ADMR de la région d'Elliant :
11, rue de la mairie
29370 Elliant

Tél. 02 98 94 15 62

Infirmières

Syndicat de soin de Scaër

Tél. 02 98 59 00 93

Correspondants locaux

Ouest-France :
Christelle Henry

Tél. 06 78 30 09 15

Le Télégramme :
Alain Laurier

Tél. 06 80 85 76 90

Déchetterie du Goaillou (Coray)

Vendredi, samedi, lundi
de 9h05 à 11h55
et de 13h35 à 17h25

Tél. 02 98 66 51 81

Déchetterie de Ty Roué (Châteauneuf-du-Faou)

Du lundi au samedi
de 9h05 à 11h55
et de 13h35 à 17h25

Tél. 02 98 81 84 19

URGENCES

SAMU 15
Pompiers 18
Police 17
Europe 112



2 défibrilateurs sont installés sur la commune :
l'un est à la salle polyvalente,
l'autre à l'entrée du stade.

Historique

La plus vieille carte d'europe trouvée à Leuhan ?



© D. Gliksman, Inrap

En 1900, l'archéologue Paul du Chatellier réalise la fouille d'un tumulus à Saint-Bélec (Saint-Prêtre) et met au jour dans la tombe une dalle de schiste de près d'une tonne couverte de gravures sur une face. L'interprétation reste un mystère complet. À l'époque, les enfants de l'école de Leuhan assistent aux fouilles avec leur directeur, M. Diriou.

Dans les années 2000, Jean-Yves COZAN, président du Conseil Général du Finistère, conscient de l'intérêt de cette dalle gravée, se met à sa recherche, en vain dans les réserves des musées de Bretagne.

En 2021, deux chercheurs, Clément Nicolas (CNRS) et Yvan Pailler (Inrap/UBO), retrouvent cette dalle dans les caves du Musée national d'archéologie de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) et parviennent à l'interpréter : il s'agit d'une cartographie de Leuhan, de la vallée de l'Odet de 30 km de long sur 20 km de large, soit une des plus vieilles représentations cartographiques d'un territoire connu en Europe. Elle daterait de 2500 à 1600 avant J.-C. !

En septembre 2022, les archéologues ont effectué de nouvelles fouilles. Les enfants de l'école se sont rendus sur place ainsi que quelques habitants. Deux nouvelles tombes dont une importante sont mises à jour. Elles seront fouillées l'été prochain.





Informations sur...

Le réseau d'eau communal



L'organisation de la distribution de l'eau potable, de la collecte et du traitement des eaux usées et pluviales relève des communes. La compétence eau et assainissement des communes est un service public.

Ce sont les communes qui ont la responsabilité du service public de l'eau.

Chaque commune ou structure intercommunale peut choisir son mode de gestion des installations et des réseaux d'eau potable : la régie directe ou la gestion déléguée à des prestataires de service privés sous la forme de concession ou d'affermage.

Régie directe : La collectivité locale gère directement le service dans un cadre de réglementation publique. Le service d'eau est placé sous l'autorité de la collectivité mais doit avoir un budget annexe, c'est le cas de la commune de Leuhan.

Régie déléguée : il existe 2 types de délégation, l'affermage et la concession :

- affermage : gestion et entretien par le fermier des équipements mis à disposition par la collectivité pour une exploitation à ses risques et périls. Le fermier assure tout ou partie du renouvellement des installations qui restent la propriété de la collectivité. La rémunération du fermier est perçue directement auprès des usagers.
- concession : le concessionnaire réalise et finance des ouvrages neufs et les extensions de réseau. Il assure l'entretien et le renouvellement des ouvrages correspondants et les remet à la collectivité en fin de contrat. Il gère le service à ses risques et périls. Sa rémunération est perçue directement auprès des usagers.

À leuhan, les prestations essentielles sont les suivantes :

- Mise en service des ouvrages de production et de distribution, surveillance et entretien des installations et des canalisations,
- Application du règlement de service,
- Relevé des compteurs,
- Facturation.

On peut estimer à 830 le nombre d'habitants desservis sur l'année auquel il faut ajouter les habitants des 68 résidences secondaires.

La commune de Leuhan est alimentée en eau potable à partir de 2 captages : Ty Ar Galant et le Moustoir, et d'un forage : Ty chanu. Elle se fournit également auprès de la commune de Coray.

Le plus ancien , celui du **Moustoir** datant de 1957 alimente les villages de Goaremou lesveguen, Goarem Vihan, Goarem Poupon, Caéro, Kéralle, Cadigué, Enez Vihan, Kervennec, Runoaïc, Kerguérès, Kerhuel, Goarem Volez, Goarem Person, Kerrouant, Menez Crèiz, Kerfresq, Kéréquel, Kermaria, Kerhuel. Il fonctionne de façon gravitaire. Il alimente la station de traitement et le réservoir de 200 m^3 situés au Moustoir sur la commune de Saint-Goazec.

Ty ar Galant alimente le bourg, Ty Ar Galant, Poulduot, Kervéguen, Saint-Prêtre, une partie de Kervabon, Boduel, Kérouérou, Kerraign, Kerfeunteuniou, Penhars, Kernabat, Kerrosignol, Rosnoën, Carn Tir, Kéréon, Kerbasquer, Roz Ar Goayou, Le Reck, Goasquéau, Kerloquic, Guernevez Vihan, Guernevez Vras, Lost Ar Menez, Goarem Izella, Kéréonnec Vihan, Kéreonnec, Ty Crom, Roz Ar Bec.

Il fonctionne de façon gravitaire. Il alimente la station de traitement de Ty ar galant et le réservoir de 200 m^3 situés à Kertaniou.

Ty chanu : créé durant le mandat d'Étienne Hémery entre 1995 et 2001. Le forage est à ty chanu et la réserve d'eau est à Guenguerzit.

Ce forage alimente Guenguerzit, Le Venec, Kervihan, Kerjaouen, Kerlesconan, Kergam, Braden, Ar Goarem, Ty-Louët, Saint-Jean (une partie), Menez Saint-Jean, Kermenez, Lotissement de Menez Bras, Lourdes, Goarem La côte, Kertaniou, Goarem Stang, Goarem Vengleuz, Rotudal, Croas ar Bec, Keruscun, Trébiriou, Miné Kéranglay.

Ce forage alimente par pompage le réservoir de 500 m^3 de Guenguerzit. Ce dernier dessert gravitairement les abonnés.

Dans les années 1980, la source de Ty Ar Galant desservait aussi Ty-Louët, mais celle-ci s'est avérée insuffisante d'où le forage de Ty Chanu.

En 1976, après la sécheresse, certains réseaux privés se sont greffés sur les réseaux communaux (par exemple le secteur de Kéralé. Une conduite a été tirée de Caéro à Keralé à travers champs, sous condition que les habitants du village suppriment leur source).

Tous les anciens tuyaux des grosses canalisations en fibro-ciment ont été remplacées.

D'autres tuyaux en PVC sur les conduites secondaires vont être changés. Les 2 réservoirs des stations de traitement par « neutralite » du Moustoir et de Ty Ar Galant vont aussi être refaits.

L'entreprise Toulgoat intervient pour les rénovations de canalisations mais n'intervient pas pour les fuites, assurées en régie.

Pour information

EAU PRODUITE	2020	2021
Captage de Ty Chanu	29 238 m^3	27 775 m^3
Captage du Moustoir	33 428 m^3	31 904 m^3
Forage de Ty Chanu	42 924 m^3	40 811 m^3
Fourniture par la commune de Coray	2 639 m^3	2 757 m^3
TOTAL EAU PRODUITE	**108 229 m^3**	**103 247 m^3**
Eau consommée pour les besoins de la commune	2 850 m^3	2 020 m^3
Eau facturée	**86 955 m^3**	**90 304 m^3**

Guide pratique

Quelles autorisations pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

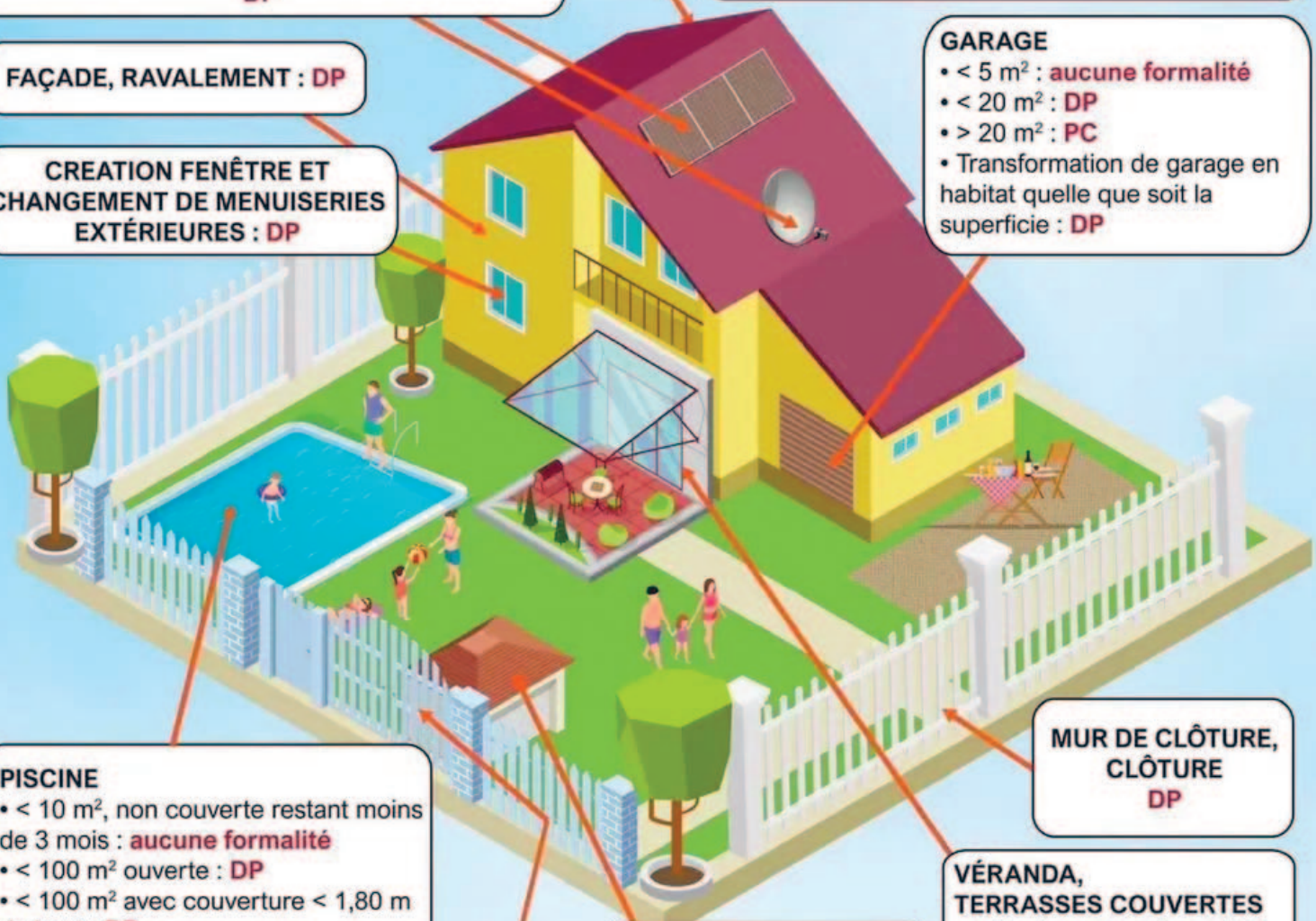
PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP



PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• <5 m² : aucune formalité
• <20 m² : DP
• > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

École
Un effectif stable



Soixante enfants sont aujourd'hui répartis en trois classes.

Fabien Le Roy assure la direction de l'école. Il a aussi en charge les élèves des toutes petites, petites et moyennes sections qui sont au nombre de 22 et pour qui nous avons dû nous adapter en investissant dans de nouveaux lits.



Mme Doreau et M. Guyot-Sionn enseignent aux grandes sections, CP et CE1 avec 19 élèves, et Mme Pierre au CE2, CM1 et CM2 avec 19 élèves également.

Laurence Hascoët, faisant fonction d'ATSEM depuis 1991, est présente chez les grandes sections, CP et CE1.

Mélanie Bourvon, en apprentissage CAP petite enfance, intervient en toute petite, petite et moyenne section.

Un projet fil rouge est au programme cette année : son but est de labelliser l'école E3D « école en démarche de développement durable ». Biodiversité, valorisation des déchets et importance de l'eau sont les 3 thèmes qui seront répartis entre les différentes sections.

D'autre part, les élèves participent actuellement à l'opération Père-Noël Vert (donner l'un de ses jeux au secours populaire de Châteauneuf).

Un musicien de l'école de musique de Spézet vient présenter à l'ensemble de l'école une grande variété d' instruments.

Rencontre des CE2, CM1 et CM2 avec Monsieur le Maire à la mairie

Cette rencontre a permis aux enfants de poser au maire les questions sur son rôle, les compétences de la commune, etc.

APE
Plein de projets !

À l'issue de son assemblée générale du début d'année, un nouveau bureau de l'APE a été constitué.

Plusieurs actions sont programmées tout au long de l'année scolaire : vente de brioches, marché de Noël, vente de saucissons, repas au mois de mars, vente de chocolats pour Pâques et kermesse à Leuhan le 10 juin 2023.



Le nouveau bureau :

Présidente : **Christelle Volles**
Secrétaire : **Mélanie Hascoët**
Secrétaire adjoint : **Éric Seifert**
Trésorière : **Myriam Duigou**
Trésorière adjointe : **Léa Le Moal**

Tarifs communaux

Mairie

Photocopie	0,25 €

Piscine municipale

Entrée	2 €
Carnet de 10 tickets	18 €

Concessions au cimetière

30 ans	160 €
Colombarium	
1 case de 3 urnes :	
10 ans	300 €
15 ans	350 €
30 ans	450 €
Concessions "cavurnes"	
15 ans	150 €
30 ans	220 €

Salle polyvalente

Location salle 1 jour	
Association communale	gratuit
Habitant de la commune	150 €
Particulier et association extérieurs à la commune	250 €
Location salle week-end	
Habitant de la commune	200 €
Particulier extérieur à la commune	300 €
Location salle pour un café d'enterrement	
Habitant de la commune	30 €
Caution (dégradation)	600 €
Location 1 table et 2 bancs	
Habitant de la commune	8 €

Y ajouter le forfait ménage d'un montant de 60 € (40 € pour les associations de la commune) ainsi que le forfait chauffage (du 15 octobre au 15 avril) d'un montant de 30 € (gratuit pour les associations de la commune).

Service scolaire

Repas à la cantine	
Tarif élève	3,25 €
Tarif pour 1 adulte	5,65 €
Garderie	
Le matin	1,12 €
Le soir avec 1 goûter	1,87 €

Lotissements communaux

Lotissement de Carn Mine	
Le m²	12 €
Lotissement de Guernevez	
Le m²	14 €

Services eau et assainissement

Service eau	
Abonnement	54,59 €
De 1 à 300 m³	1,19 €
À partir de 301 m³	0,73 €
Branchement (13 ml)	624,39 €
Le ml supplémentaire	6,27 €
Modification de branchement	314,00 €
Changement d'un compteur gelé	136,70 €
Fermeture d'un compteur d'eau	58,31 €
Réouverture d'un compteur d'eau	58,31 €
Service assainissement	
Abonnement	41,62 €
Redevance	0,81 €
Taxe de raccordement	606,14 €



Vie associative

C'est avec un réel soulagement que nous avons pu constater la reprise des pardons et autres rencontres associatives après ces deux années de désert liées au contexte sanitaire !

Qu'il s'agisse des pardons, fêtes religieuses et profanes incontournables du patrimoine culturel breton ou des événements associatifs (repas et / ou journée de présentation), c'est en très grand nombre et avec un réel enthousiasme que le public a répondu présent aux différents pardons de la communes et aux manifestations organisées par les associations.

Les pardons de Lourdes en juillet et de San Diboan en août ont tous deux attiré les fidèles de Leuhan et des environs qui ont pu également profiter des animations et du repas proposé sur place pour le plus grand plaisir de nombreuses familles qui avaient fait le déplacement.

Les « Gâs de Leuhan » terminent comme il se doit leur magnifique saison et ont vu leur repas « moules-frites » plébiscité puisque près de 200 repas ont été servis sur place et au moins une quarantaine ont été emportés.

Leur beau palmarès n'est sans aucun doute pas étranger aux nombreuses recrues de la saison.

Nos vaillants pompiers ne sont pas en reste car leur journée « portes ouvertes », où démonstration de drone, animations avec les jeunes et visite de la caserne a connu un franc succès et suscité beaucoup d'intérêt.

Le repas « couscous », organisé à la salle polyvalente, a lui aussi réuni un grand nombre de gourmands venus de Leuhan et des communes voisines...

Nous en profitons pour rappeler ici que les pompiers ont besoin de vous et accueilleront avec grand plaisir toute demande de renseignements pour intégrer l'équipe de « volontaires » au service de tous... Alors n'hésitez-pas !

À noter que l'association « Henchou Koz - Comité des Fêtes » a été mise « en sommeil » lors de son assemblée générale du 16 septembre 2022 suite à la démission collective du bureau.

Avis aux volontaires ?

Société de pêche
Les activités de L'AAPPMA



Au cours de l'année 2022, la société de pêche a organisé le 21 mai une journée de pêche découverte pour les enfants de la commune.

Trois Journées d'élagage de berges de rivières ont été réalisées durant l'été, avec l'aide de bénévoles.

Enfin, une opération de sauvetage de poissons s'est déroulée sur trois jours avec la fédération de pêche.

Vous pouvez obtenir votre carte de pêche, en vente au bar TY Monig. La société compte à ce jour 25 adhérents.



Contact :

Yann Vaillant : 06 33 86 21 22

ou **Fédération de pêche du Finistère : 02 98 10 34 20**

https://www.peche-en-finistere.fr/

Football

La D1 30 ans après...



Après une saison irréprochable, et en ne comptant que 2 défaites à l'extérieur, 5 nuls et 15 victoires (dont tous leurs matches à domicile), les Gâs de Leuhan sont dignement venus fêter leur montée au stade, à l'issue d'un dernier match exaltant à Guiscriff.

Un exploit, rappelons-le, qu'avait effectué leurs aînés il y a 30 ans. De quoi raviver des souvenirs chez tous ceux qui ont connu cette époque.

Évoluant aujourd'hui en division 1 de district, dans un groupe avec de fortes équipes, les Gâs prennent leurs marques, et constatent que le niveau supérieur est difficile.

Souhaitons leur bon courage et une très bonne saison !



Découverte du nouveau centre de secours

Portes ouvertes chez les Pompiers

À la fin de l'été, le centre de secours de Leuhan a ouvert ses portes au public, afin de découvrir les nouveaux locaux et son fonctionnement.

Visite des locaux, exposition de maquettes, démonstrations d'interventions à l'aide de drones, tombola et jeux pour enfants ont occupé les visiteurs toute l'après-midi.

S'en est suivi un repas servi à la salle polyvalente, très apprécié des convives.



Le samedi 19 et dimanche 20 novembre, une session de formation au secours à personnes, validée par le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) s'est déroulée au centre.

Une dizaine de personnes a donc été initiée aux gestes et notions de secourisme. Animée par Axel Poupon, le formateur du Centre de Secours (et Président de l'Amicale). La session regroupait des bénévoles, hommes et femmes, âgés de 14 à 62 ans, de tous horizons professionnels, venant de Leuhan, mais aussi de Scaër, Moëlan, Elliant ou Landudal ; certains avaient préalablement participé à une des séquences (2h) des « gestes qui sauvent », organisée en partenariat avec Groupama (qui finançait d'ailleurs en totalité ce stage PSC1). Au cours de son Assemblée Générale du 13 novembre, l'Amicale avait mis l'accent sur ces actions de « secours à personnes ».



Contact :

Centre de secours de Leuhan :
02 98 82 50 87 ou **02 98 82 50 90**

Une autre session de PSC1 se tiendra d'ailleurs en 2023 à une date qui reste à préciser.

Vous souhaitez intégrer les pompiers ? N'hésitez-pas à contacter le centre.

Jeunesse

Rencontre jeunes / élus

24 Jeunes ont répondu présents à l'invitation de la municipalité accompagnée par l'ULAMiR et la Communauté de Communes le 1er octobre 2022.

Après avoir fait le compte-rendu de la première sortie organisée en juin dernier au pumptrack de Plouhinec, plusieurs idées ont été émises pour de nouvelles sorties en 2022.

Les jeunes ont également pu s'approprier les esquisses du nouvel espace polyvalent, avec notamment une salle qui leur sera dédiée. Beaucoup d'idées quant à l'aménagement de cette salle ont été mentionnées.

Sahra GUILLOU, animatrice jeunesse à l'ULAMiR, a revu les jeunes par la suite lors de temps d'échanges afin de discuter sur leurs envies et leurs projets.

La boîte à idées mise à disposition a recueilli plusieurs suggestions, notamment la volonté de certains jeunes de s'investir auprès de personnes vieillissantes sur la commune en leur rendant visite ou en faisant quelques courses, organiser des marches vertes...

Plusieurs réunions ont été organisées depuis début octobre 2022, pour aboutir à la création d'une junior association.

Qu'est-ce qu'une junior association ?

Une junior association donne l'occasion à des jeunes de moins de 18 ans de s'organiser et de mettre en place leurs projets. Elle leur permet de se regrouper et de fonctionner comme une association classique, dans une démarche dynamique, démocratique et citoyenne.

Pour créer une Junior association, il faut :

- Être au minimum 2 mineurs, sans aucune autre limite de nombre. Une junior association peut accepter des majeurs de 18 à 20 ans, s'ils constituent moins de la moitié des membres.
- Choisir au moins 2 personnes mineures qui seront les représentants de la JA.
- Avoir un fonctionnement démocratique : chacun doit donner son avis.

Être accompagné par des adultes est une possibilité mais n'est pas obligatoire.





BOÎTE À IDÉES



Cette année, aux repas des anciens et à la réunion des jeunes qui a suivi nous avons mis à disposition de la population une boîte à idées. Nous avions préalablement demandé aux personnes qui participaient au repas de nous donner des thèmes de réunion qu'elles aimeraient avoir sur la commune.

Les réponses pour les anciens sont les suivantes :

- Leçons de code et de conduite avec un moniteur auto-école,
- Comment aider, soutenir les aidants,
- Gym douce, Pilate ou sophrologie
- Cinéma en covoiturage,
- Journées des voisins,
- Nouveaux arrivants en même temps que le pot du nouvel an,
- Plus d'infos sur la commune avant la date prévue de l'évènement.

Nous allons donc, pour commencer, mettre en place des leçons de code et de conduite avec un moniteur au printemps prochain.

Concernant les nouveaux arrivants, un sondage sera fait auprès d'eux cette année afin de recueillir leurs souhaits.

Au niveau des évènements sur la commune, il est possible de les diffuser à l'avance à condition d'en avoir connaissance.

Les réponses pour les jeunes sont les suivantes :

- Un laser game,
- Que la piscine soit ouverte plus souvent,
- Course de moissonneuses-batteuses,
- Une pizzéria,
- Un kébab,
- Un Paintball,
- Plus d'activités à l'air de jeu
- Un parc avec plus d'attractions,
- Un pumtrack,
- Un city park.

Comme l'an passé, une sortie jeunes sera organisée fin mai - début juin avec l'ULAMiR et la Communauté de Communes.

Parallèlement, nous avions aussi sollicité les jeunes pour rencontrer des personnes âgées de la commune et rompre leur solitude. Trois jeunes ont répondu à notre demande.

Si vous souhaitez leur visite ou si vous avez connaissance d'une personne seule qui souhaiterait le passage d'un jeune, n'hésitez pas à nous le faire savoir en appelant à la mairie.

L'année en images


Pardon de San Diboan


Entretien du parc de Notre-Dame de Lourdes


Lectures kamishibaï


Piscine municipale


Club Henchou Koz VTT


Fêtes patronales

État civil

Bienvenue à :

Célya MAURY	le 5 janvier
Arwen BRETON DIJOUX	le 26 janvier
Milann RÉALLAND	le 26 janvier
Lilian MÉVELLEC	le 10 juillet
Sacha HANDRA	le 19 juillet
Bleuenn JACQ	le 17 septembre
Nathéo BERTHOU	le 6 novembre
Brewen SCIELLER	le 23 novembre

Dans nos cœurs...

Céline POUPON	le 23 décembre 2021
Christine LAMBACK	le 27 février
Annick SCIELLER	le 13 juillet
Germaine QUÉRÉ	le 10 août
Philippe DÉOU	le 17 août
Margaret AMBROSE	le 21 août
Perrine BÉNÉAT	le 6 octobre
Marie-claire LE DOUR	le 1er novembre
Joël BLEUZEN	le 8 novembre

Félicitation à :

Nicolas ABEL et Typhenn ROLLAND	le 9 juillet
Jordan STELLA et Orphée TALAGRAND	le 27 août

Bienvenue
aux nouveaux arrivants

Ils étaient une vingtaine à avoir répondu à l'invitation. Après une présentation des élus, de la commune et de ses services par Martine Quéméré, première adjointe, les présidents d'associations ont à leur tour fait découvrir leurs activités au public. Un film réalisé par Patrick Queignec a ensuite été projeté pour illustrer le tout en images.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour de très bons toasts préparés par Michelle Troalen et son équipe.



CALENDRIER DES FÊTES 2023



Samedi
11 mars
REPAS
Amicale des Parents d'Élèves

Dimanche
4 juin
RANDONNÉE VTT
Henchou Koz VTT



Samedi
10 juin
KERMESSE
École / APE

Samedi
1er juillet
REPAS
Société de chasse

Samedi
29 Juillet
MOULES-FRITES
Gâs de Leuhan

Dimanche
16 juillet
PARDON
Notre-Dames de Lourdes



Dimanche
13 août
PARDON
Comité de St Diboan

Samedi
10 septembre
REPAS
Amicale des Sapeurs-Pompiers



Ce calendrier est donné à titre indicatif et est succeptible d'évoluer selon les organisations et les circonstances.

Michel Le Roux, Maire, et toute son équipe
vous souhaitent une très belle année 2023
et sont heureux de vous convier à la cérémonie
des Vœux de la Municipalité le Samedi 7 janvier 2023 à 11h00.

Commune de Leuhan

Conception et impression : Imprimerie Le Fur - Carhaix - 02 98 93 77 94